

**POSTE DE PRATICIEN HOSPITALIER  
CHEF DE SERVICE URGENCES, UHCD, SMUR  
CENTRE HOSPITALIER HÔPITAUX DU SUD MANCHE**

**ETABLISSEMENT RECRUTEUR**

Centre Hospitalier Hôpitaux du Sud Manche  
Siège social : 849, rue des Menneries 50 400 Granville

**CONTACTS :**

Secrétariat de direction : [direction@ch-ag.fr](mailto:direction@ch-ag.fr)  
Tel : 02 33 91 50 30

Directeur : [joanny.allombert@ch-ag.fr](mailto:joanny.allombert@ch-ag.fr)  
Tel : 02 33 91 50 30

PCME : [loic.mignot@ch-ag.fr](mailto:loic.mignot@ch-ag.fr) 02 33 91 50 30  
Tel : 02 33 91 50 30

DAM : [vincent.glevarec@ch-ag.fr](mailto:vincent.glevarec@ch-ag.fr)  
Tel : 06 33 59 27 75

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT**

Le GHT Mont Saint-Michel dont le CH Hôpitaux du Sud Manche (HSM) est l'établissement support. Il dessert une population de 143 000 habitants environ.

L'établissement dispose de 851 lits et places dont 352 MCO, 63 SMR, 120 USLD et 316 d'EHPAD.

Le CH bénéficie d'une autorisation de 8 lits de réanimation et 4 lits d'USC.

La maternité est de niveau 2B.

L'établissement dispose d'un LABM et d'un service d'imagerie avec imagerie en coupe.

Le capacitaire est réparti sur 3 sites distants chacun d'environ 25 Kms : Avranches, Granville, Villedieu. La plus grande partie du plateau technique est concentrée sur le site d'Avranches.

**POSITION DANS LA STRUCTURE**

- **Liaisons fonctionnelles** : la Direction, le président de la CME, les chefs de services et de pôles du CH HSM, trio du pôle médecine – urgences, Cadres de santé des urgences.
- **Liaisons sur le territoire** :
  - Le chef de service du service d'urgence/SMUR/UHCD du CH de Saint Hilaire ;
  - Chef de service du SAMU de Saint-Lô ;
  - Médecins libéraux du bassin de population ;
  - Médecins des structures d'amont ou d'aval.

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU SERVICE ET DE L'EQUIPE

Le service est organisé sur deux sites ; Granville et Avranches. Chaque site est doté d'équipes médicale et para médicale dédiées. Un nombre croissant de praticiens ainsi que de paramédicaux ont un exercice bi sites.

Sur chaque site deux lignes de 24H sont armées, dont 1 ligne de SAU et une ligne de SMUR. Des lignes de journées notamment d'UHCD viennent compléter l'organisation.

L'activité des urgences adultes (données 2022) :

- Avranches = 22 071 passages
- Granville = 15 529 passages

Une unité d'accueil des urgences pédiatriques (7 298 passages) est implantée sur Avranches. Elle est rattachée au service de pédiatrie-néonatalogie.

## POSTE TEMPS PLEIN

Praticien Hospitalier

Rémunération selon les diplômes et l'expérience, en conformité avec les grilles de la fonction publique hospitalière (+ indemnités liées aux responsabilités et exercice multi-site ...à contractualiser)

Obligation d'inscription auprès du Conseil de l'ordre des médecins

Titulaire de la CAMU, DESC ou DES de médecine d'urgence.

## MISSIONS

Le nouveau chef de service des urgences du CH HSM devra nécessairement s'inscrire dans la réforme des urgences modifiant les conditions d'autorisation de l'activité des urgences en lien avec l'activité ainsi que les conditions techniques de fonctionnement des activités prises en charge (SAU-SMUR-UHCD).

Dans ce cadre stratégique, il aura notamment :

- A participer à l'élaboration de la convention organisant l'offre territoriale graduée des urgences sur le territoire du GHT du Mont Saint-Michel (équipe commune, organisation coordonnée des sites, protocoles communs de prise en charge...) en lien avec le SAMU 50 et le SAS.
- A prendre en compte les recommandations de l'audit SFMU de décembre 2023 et notamment :
  - La participation avec la direction et les PCME à la définition d'une gradation territoriale des urgences tenant compte des exigences d'une offre de soins de qualité à la population du territoire et des ressources mobilisables.
  - La rédaction collective d'un projet de service comme support d'une dynamique d'équipe fédérée sur des objectifs et valeurs partagés. Le projet de service devra nécessairement s'inscrire dans les orientations du nouveau PRS-SRS et du PMP du GHT (filiale urgences).
  - L'animation des travaux de la filière urgences du GHT.
  - La définition d'un organigramme du service avec les responsabilités et rôles de chacun sur les différents sites et missions transversales.
  - La révision des maquettes médicales des sites d'urgence en concertation avec la DAM et les équipes médicales.
  - Le planning médical partagé comme outil de gestion d'une équipe progressivement commune sur le GHT avec des règles de fonctionnement communes et opposables.
  - La déclinaison d'une politique de communication interne pour impulser, fédérer, arbitrer au quotidien l'équipe médico-soignante.
  - La relation avec l'aval dans les établissements, au sein de la CACNP et de la COPS.
  - Les relations avec le SAMU 50 et l'organisation des TIH.

Dans ce cadre, le Chef de service des urgences aura à :

**Fédérer et consolider l'équipe médicale des urgences** du CH HSM en collaboration étroite avec la gouvernance de l'établissement et du GHT du Mont Saint-Michel :

- Contribuer au renforcement de l'attractivité des urgences en lien avec la Direction du CH et participer aux démarches de recrutement.
- Définir une maquette organisationnelle adaptée aux flux quotidiens et hebdomadaires et éventuellement aux variations saisonnières permettant de définir un effectif cible.
- Gérer de manière responsable les plannings de l'équipe médicale en respectant la réglementation relative au temps de travail : respect du temps de travail continu, des temps cliniques, identification des activités non cliniques confiées aux praticiens avec évaluation et indicateurs de suivi, calcul des TTA, droit à congés, lisibilité sur les plannings en favorisant si nécessaire le recours à des praticiens urgentistes du territoire et en limitant autant que possible le recours à l'intérim ou aux vacataires.

**S'engager dans la mise en place d'un management d'équipe** bienveillant visant le travail collaboratif en équipe, la cohésion du groupe et la qualité de vie au travail dans le cadre du programme d'amélioration continue du travail en équipe :

- Organiser régulièrement des réunions de service.
- Veiller au respect des professionnels par une communication adaptée.
- Veiller au maintien d'une organisation du service des urgences permettant une prise en charge sécurisée des patients et une qualité des soins optimale.
- Garantir l'exhaustivité du recueil de l'information médicale dans le DPI et dans le codage activité.
- Définir un programme annuel de formation répondant aux enjeux de maintien des compétences et des connaissances médicales dans le domaine.

**Contribuer au renforcement des liens entre les urgentistes et les services de soins du GHT et les partenaires extra hospitaliers :**

- Contribuer à la fluidification des filières MCO, psychiatrie et personnes âgées en participant à la définition de parcours ciblés de prise en charge ambulatoire, et dans les services de spécialités.
- Collaborer avec les partenaires de ville et extra hospitaliers (publics ou privés) afin d'améliorer les parcours patients.
- Optimiser l'organisation et le fonctionnement des UHCD afin de maintenir une durée moyenne de séjour conforme à ce type de secteur, avec le concours du service social.

**Développer la démarche qualité au sein du service :**

- Mettre en place les méthodes d'analyse de pratiques professionnelles (RMM, CREX, REMED, RETEX) de manière continue en impliquant les professionnels dans la préparation de ces démarches.
- Contribuer aux démarches de certification.
- Promouvoir des audits de pratiques et organisationnels au sein du service afin d'identifier les axes d'amélioration et mettre en place le plan d'actions.
- Participer à l'analyse des événements indésirables et des plaintes et à la mise en œuvre de mesures correctives avec la direction qualité & gestion des risques.
- Encourager l'équipe médicale et paramédicale à s'engager dans des sous-commissions ou instances institutionnelles sur la qualité-gestion des risques.
- Contribuer à la mise en place de la nouvelle réforme de financement des urgences en veillant au suivi des indicateurs liés à l'amélioration de la qualité et de l'organisation des prises en charge.

## **PROFIL SOUHAITE**

**Connaissances particulières requises :**

- Bonne connaissance du fonctionnement hospitalier général (ancienneté au minimum de 3 ans).
- Très bonnes connaissances du fonctionnement des services de soins, d'un service d'urgences, d'un UHCD et d'un SMUR.
- Maîtrise des fondamentaux et attendus de la démarche qualité et gestion des risques.

**Compétences professionnelles requises / prévues :**

- Rigueur, Responsabilité, Respect,
- Gestion de projet,
- Capacité d'animation d'équipe,

- Compétences relationnelles,
- Compétences en gestion de planning et de temps de travail,
- Vision territoriale de l'activité des urgences,
- Capacité à travailler avec les chefs de service des autres établissements du GHT.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Le praticien retenu pourra bénéficier de formations complémentaires pour renforcer sa posture de chef de service et consolider ses connaissances dans différents domaines (juridiques, managériaux, qualité gestion des risques, temps de travail).

Le candidat aura accès lors de son recrutement au rapport de la SFMU de 2023.

Une lettre de mission accompagnera sa prise de fonctions.

Il pourra bénéficier d'un soutien de la SFMU sous formes de points d'étapes réguliers.